

## Déclaration de la CGT-éduc'action Créteil CAPA Hors-classe PLP 26 juin 2013

Sur les 107 promus, 30 ont moins de 50 ans, 19 sont à l'échelon 10. Les promotions de collègues ayant moins de 50 ans qui pourraient être attribuées cette année aux plus anciens, représentent autant de possibilités de promotions "gelées" sur plus de 10 années scolaires. On note même 3 promotions de collègues ayant 41 ans !

**62 des 81 collègues promouvables de plus de 60 ans n'ont pas accès à la hors-classe.** Certains, à l'image de ce collègue de 65 ans toujours pas promu, continueront de différer leur départ en retraite pour espérer l'obtenir dans les années scolaires suivantes. Ces collègues demandent simplement un départ en retraite avec une pension suffisante.

La remise en cause du départ à la retraite à 60 ans et l'allongement des durées de cotisation par le gouvernement précédent, malgré une expression forte de la population contre cette réforme, a accentué cette problématique. La conférence sociale qui vient de s'ouvrir avec comme principal thème les retraites laisse présager de nouveaux reculs. En effet, **le rapport Moreau sur l'avenir des retraites n'est pas une base acceptable pour engager le débat** : il ne propose qu'une baisse des retraites et envisage même un allongement supplémentaire de la durée de cotisation, rendant quasiment virtuel l'obtention d'une pension complète ! La proposition de passer de 6 mois à 10 ans de référence pour calculer la pension de retraite des fonctionnaires, sous prétexte d'aligner le public sur le privé, serait une nouvelle baisse importante des pensions : l'impact du passage à la hors classe et du dernier échelon serait ainsi minimisé dans le calcul.

**Pour la CGT, la bataille des retraites n'est pas terminée et elle passe aussi, dans l'Éducation nationale, par une prise en compte des fins de carrière.**

La CGT réaffirme que la reprise par le gouvernement de propositions du rapport comme passer de 6 mois à 10 ans serait une provocation.

La CGT Educ'action Créteil revendique un départ à la retraite à taux plein à 60 ans pour toutes et tous et appelle l'ensemble des personnels à se préparer aux mobilisations nécessaires.

La logique du salaire au mérite par la promotion hors-classe ne répond pas aux enjeux collectifs propres à l'Éducation nationale. Le clientélisme que nous tend aujourd'hui ce système s'oppose trop souvent à une nécessaire prise en compte collective des missions d'enseignement.

Nous ne pouvons que constater d'ailleurs, pour des collègues, l'incohérence, voire l'arbitraire, de certaines appréciations portées par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

A ce propos, nous rappelons notre exigence qu'à l'occasion de la campagne de notation administrative, les chefs d'établissement procèdent à un dialogue avec les collègues promouvables à la hors-classe avant de porter un avis définitif sur "I PROF". De même, nous demandons que les IPR ou IEN prennent en compte les demandes d'entretien ou d'explications venant des collègues promouvables à la hors-classe.

La CGT Educ'action Créteil acte positivement l'augmentation de 50 à 70 point de la bonification accordée au 11ème échelon. Nous vous demandons de mieux privilégier l'ancienneté des services mais aussi l'âge des collègues promouvables dans la mise en œuvre des barèmes.

La CGT-Educ'action revendique :

- La fusion des échelons hors classe dans le prolongement de la classe normale.
- En mesure transitoire, l'établissement d'un barème Hors Classe qui prend mieux en compte l'âge et l'ancienneté des services des collègues notamment dans le 11<sup>ème</sup> échelon. Une limitation à 5% des 10<sup>ème</sup> échelon sur l'ensemble des promus.
- Que la carrière « classe normale-hors classe » assure à toutes et tous le départ à la retraite au dernier indice du corps pour une carrière complète.

La solution passe aussi par une augmentation générale des salaires dans la Fonction Publique.

Le gel des salaires dans la Fonction Publique pour 2011, 2012 et 2013 doit cesser ! Rappelons que les agents de la Fonction publique ont perdu plus de 14 % de pouvoir d'achat depuis l'année 2000 !

Pour que la fonction publique réponde aux attentes des citoyens, il faut que les fonctionnaires soient justement reconnus dans leur action collective. Il faut reconstruire la satisfaction pour les personnels d'être agent de l'Etat.

**La CGT-Educ'action revendique :**

- Une augmentation immédiate de 300 € (70 points d'indice) pour tous dans l'ensemble des secteurs économiques. Cela permettra une véritable hausse du pouvoir d'achat des salariés mais aussi d'assurer le fonctionnement de notre système de protection sociale.
- Le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subie depuis des années par les fonctionnaires par le biais de la mise en place d'une réelle politique salariale dans ces secteurs.
- Nous défendons la grille unique pour tous les fonctionnaires. La grille ne doit pas être un outil de politique salariale, elle ne peut pas être l'objet de manipulations conjoncturelles. Le maintien et la progression du pouvoir d'achat doivent donc être assurés par les revalorisations de la valeur du point, lors de négociations annuelles, dans le cadre de la grille.
- Nous revendiquons le retour à un système d'indexation de la valeur du point sur l'inflation.
- **Nous nous opposons à toute forme d'individualisation de la rémunération, que ce soit sous la forme d'heures supplémentaires, de primes individuelles au mérite, de primes collectives**